Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 058-215800798-20261014-D160-DE

République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mercredi 14 octobre 2026 à 18 h

****

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 8 octobre 2026.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme FAULE, M. ALCALDE, Mme DUQUE, M. RIVIERE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme DIMPRE, M. GUENOT, Mme DABET, Mme MEFTAH, M. DAPOIGNY, M. DAMAR, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. BARIEZ, M. JEANNOT, M. GELOT, Mme CROUIN, M. GUIHO, M. MECHIN et Mme COTTON.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. TAUPENOT, M. GIRAULT, Mme LEBON et Mme LAMY avaient respectivement donné procuration à Mme CIUDAD-KADI, M. BOURDOUNE, Mme MEFTAH et M. TEXIER.

Était absent : M. RIANT.

Secrétaire de séance : Madame Sophie MEFTAH.

****

D 2026-160 : MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE ROMAIN ROLLAND : PLAN DU TROISIEME RECOLEMENT DECENNAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le plan du troisième récolement décennal.

Il rappelle que la DRAC de Bourgogne-Franche-Comté demande aux musées de la région reconnus comme Musées de France de rédiger un plan présentant leurs collections et décrivant la manière dont elles seront récolées pendant la décennie qui vient.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan du troisième récolement décennal en pièce jointe.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Le Maire,

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 058-215800798-20261014-D160-DE

L'obligation du récolement

Le récolement décennal des collections des musées de France est une obligation légale, fixée par l'article L451-2 du code du patrimoine, qui précise que « Les collections des musées de France font l'objet d'une inscription sur un inventaire. Il est procédé à leur récolement tous les dix ans. » Cette mission est confiée aux personnels scientifiques des musées.

Le récolement des collections du musée de Clamecy est programmé en fonction des textes réglementaires suivants :
- la loi n° 2002 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, codifiée conformément à l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004, au code du patrimoine (livre IV) ;
- le décret n° 2002-852 du 2 mai 2002 pris en application de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France ;
- l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement ;
- le décret 2013-788 modifié (article 2) portant sur les missions scientifiques et techniques des conservateurs du patrimoine ;
- la circulaire du 21 octobre 2025 portant Charte de déontologie et relative aux règles et bonnes pratiques professionnelles des directeurs et autres responsables scientifiques des musées de France.

« Le récolement est l'opération qui consiste à vérifier sur pièce et sur place, à partir d'un bien ou de son numéro d'inventaire : la présence du bien dans les collections, sa localisation, l'état du bien, son marquage, la conformité de l'inscription à l'inventaire avec le bien ainsi que, le cas échéant, avec les différentes sources documentaires, archives, dossiers d'œuvres, catalogues. »

Ce plan de récolement expose la nature des collections du musée et les lieux dans lesquels elles sont conservées, la manière dont se fera le récolement décennal et le calendrier envisagé pour celui-ci de 2026 à 2035. Suivant les préconisations de la Drac de Bourgogne-Franche-Comté, ce plan a été remis à la commune de Clamecy, propriétaire des collections du musée, pour être examiné par le conseil municipal du 14 octobre 2026.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 058-215800798-20261014-D160-DE

I. État des lieux

Histoire du musée

Le musée de Clamecy a été fondé en 1876 par la mairie, à l'hôtel de ville. Son premier directeur, le peintre Amédée Jullien (1819-1887), a constitué des collections polyvalentes, comportant surtout des Beaux-Arts, mais aussi des faïences et des objets de curiosité. En 1909, l'établissement a déménagé à la nouvelle caisse d'épargne de Clamecy où deux étages lui ont été affectés. Le directeur du musée de 1926 à 1957, Victor Gautron du Coudray, a fait de très nombreux dons de minéralogie, de numismatique, de faïences et de livres. En 1962, le musée a dû déménager une deuxième fois, la caisse d'épargne désirant reprendre ses salles. En attendant de trouver un local, les collections ont alors été déposées dans plusieurs bâtiments municipaux, où elles ont souffert de mauvaises conditions de conservation. Le musée a été installé dans un édifice appartenant à la commune, l'ancien hôtel du duc de Bellegarde, où il a ouvert au public une première salle en 1967. À partir des années 1970, il a reçu des donations importantes, qui ont renouvelé complètement ses thèmes : affiches de Charles Loupot, souvenirs de Romain Rolland, archéologie gallo-romaine et mérovingienne. Dans les années 1990, le président François Mitterrand a remis au musée quatre cent cinq œuvres, essentiellement des tableaux contemporains, qui lui avaient été offerts. De 1996 à 2005, la mairie de Clamecy a fait agrandir et rénover entièrement l'établissement, les travaux ayant été dirigés par l'architecte italien Andrea Bruno et le cabinet XY Architecture. Le musée s'est étendu dans la maison natale de Romain Rolland, attenante à l'hôtel de Bellegarde, et dans la demeure du grand-père de Romain Rolland, édifiée en retour d'équerre de la maison natale. Une extension contemporaine abritant le hall d'accueil et la collection Mitterrand a été construite en 1997 devant ces bâtiments.
Le musée compte aujourd'hui onze salles d'exposition permanente, soit une superficie d'environ 865 m^2. Des œuvres sont aussi présentées sur les paliers du grand escalier.

Statut

Le musée, auquel le conseil municipal de Clamecy a donné en 1988 le nom de musée d'Art et d'Histoire Romain Rolland, est installé dans des bâtiments appartenant à la commune de Clamecy, gérés par elle. L'un des édifices, l'hôtel de Bellegarde, bâti au XVII^{e} siècle, est en partie protégé au titre des monuments historiques, ses façades et ses toitures ayant été inscrites à l'inventaire supplémentaire en 1934.
Le musée bénéficie de l'appellation « Musée de France » et, depuis 2011, du label « Maisons des Illustres » en tant que maison natale de Romain Rolland.

Gestion du musée

Elle est municipale et placée sous l'autorité du maire de Clamecy, Nicolas Bourdoune, assisté de son conseil municipal et de l'adjointe à la culture, Kabira Cavalli.
L'équipe comporte deux titulaires :

- Pierre-Antoine Jacquin, directeur du musée et de l'artothèque ;
- Isabelle Charlette, adjoint du patrimoine principal.

Une contractuelle à temps partiel, Damaris Bresch, travaille au récolement depuis le 4 novembre 2024. Une autre employée, Séverine Bariez, a rejoint l'équipe du musée le 1er septembre 2026, à mi-temps, et se consacre elle aussi au récolement.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 058-215800798-20261014-D160-DE

Les collections

- Beaux-Arts et donation Mitterrand

Le fonds Beaux-Arts se constitue de près de 500 tableaux du XVI[e] siècle au XXI[e] siècle, d'environ 130 sculptures comportant surtout des œuvres du XIX[e] siècle, d'environ 4200 dessins et gravures, dont le fonds d'atelier du graveur René Bonargent (1933-2009) offert par cet artiste en 2006.

Cette collection de Beaux-Arts, commencée dès 1876, a souffert de conditions d'exposition et de conservation parfois inadaptées, et du déménagement du musée en 1962.

Le récolement des peintures réalisé lors du premier récolement décennal a donné lieu à une campagne de conservation préventive. Chaque tableau a été pourvu d'une protection en polypropylène alvéolé, afin d'éviter à l'avenir les dommages survenus dans le passé.

La donation Mitterrand se compose de 405 œuvres, essentiellement des peintures encadrées, reçues de 1993 à 1995. Une sélection de tableaux régulièrement renouvelée est exposée dans la salle d'art contemporain. Le reste est conservé dans les réserves où les œuvres ont elles aussi été protégées par des plaques en polypropylène alvéolé. L'ensemble est en bon état.

Les dessins et gravures sont regroupés dans une réserve saine, munie d'un meuble à plans.

L'état des sculptures est inégal. Certaines en bon état sont exposées, les autres sont dispersées dans différentes réserves où les conditions de conservation ne sont pas toujours adéquates.

- Collection Loupot

Elle se constitue d'un fonds initial de 291 numéros, composé essentiellement par les dons faits de 1976 à 1994 par France Pier, compagne de Loupot. Il s'agit notamment d'affiches des années 1910 aux années 1950, toutes encadrées après avoir été restaurées et montées sur un matériau neutre par une restauratrice.

Ce fonds comprend aussi quelques maquettes de Loupot, des objets publicitaires et documents divers, certains offerts par France Pier, d'autres acquis par le musée auprès de particuliers ou en ventes publiques. Il faut y ajouter des documents réalisés par Loupot ou son agence pour S[t] Raphaël, achetés en 2017 à Jacques Tréfouël.

L'essentiel est inventorié sur Micromusée, marqué, et est exposé ou conservé dans des conditions satisfaisantes.

La collection Loupot s'est enrichie à partir de 2016 d'une donation de 6400 œuvres, qui a été faite au directeur du musée par Jacqueline Loupot, la belle-fille de l'artiste. Cet ensemble, qui était conservé aux Arcs-sur-Argens, dans la maison de Charles Loupot depuis le décès de celui-ci en 1962, se compose des archives de l'artiste : il comporte les maquettes sur papier de Loupot, ses carnets, des photographies de travail… Ce fonds a été inventorié et rangé avec des matériaux de conservation dans la réserve du musée située près des bureaux.

Deux autres personnes des Arcs-sur-Argens, André Veautier et Jeanne Boin, qui ont eu connaissance de la démarche accomplie par le directeur du musée, lui ont remis pour l'établissement en 2017, 2019 et 2020 des ensembles de correspondances de Charles Loupot, qui apportent des renseignements exceptionnels sur la vie et l'œuvre de l'artiste. Ces courriers ne sont pas inventoriés mais conservés comme documentation.

- Faïences

Cette collection compte 1500 pièces dont un spécialiste comme Jean Rosen a souligné la grande richesse de provenances. Le fonds se compose d'assiettes fabriquées à Nevers, de céramiques d'autres ateliers régionaux, et d'un peu moins d'une centaine de faïences de Clamecy. De nombreuses pièces sont fêlées, quelques-unes sont brisées. En 2026, vingt-cinq objets sont exposés en permanence dans la salle des faïences, et quatre dans une vitrine de la

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 058-215800798-20261014-D160-DE

salle des Beaux-Arts. Les autres ont été soigneusement rangés, lors du premier récolement et du second récolement décennal, dans des caisses et sur des étagères numérotées, dans une réserve du musée.

- Collection Romain Rolland

La collection, qui compte 1182 numéros d'inventaire, est essentiellement composée de livres de Romain Rolland, de meubles et de souvenirs de famille donnés par sa veuve Marie Romain-Rolland.

Une partie est exposée en permanence. Le reste est réparti dans diverses réserves du Centre culturel Romain Rolland, à l'abri de la lumière. L'état des meubles est variable.

- Collections ethnographiques

Le musée possède une salle consacrée au flottage du bois, qui fut l'activité économique principale de Clamecy pendant quatre siècles. La collection, d'environ deux cents pièces inventoriées, comprend des outils, des maquettes, de l'iconographie, des publications d'époque et des documents d'archives.

Les réserves contiennent d'autres objets ethnographiques en petit nombre comme des pièces en relation avec le compagnonnage.

Les conditions de conservation pourraient être améliorées.

- Archéologie

L'archéologie, présente dans les collections depuis le XIX^{e} siècle, comprend des trouvailles fortuites mais aussi des objets de fouilles effectuées dans la région de Clamecy, représentant une trentaine de cartons. En 1990, l'État (Direction des antiquités historiques de Bourgogne) a déposé au musée les objets provenant :

- du site gallo-romain de Compierre ;
- de la nécropole mérovingienne de Sur-Yonne à Brèves ;
- du cimetière mérovingien de Corvol-l'Orgueilleux.

Les sites de Compierre, de Brèves et de Corvol-l'Orgueilleux sont mis en valeur dans les salles d'exposition permanente.

Dans la salle d'archéologie dédiée à Compierre sont aussi exposés seize objets découverts à Entrains-sur-Nohain.

Quarante-six objets provenant du site de Compierre, appartenant aux collections du musée archéologique du Nivernais à Nevers, sont déposés au musée de Clamecy depuis 2005.

Les objets gallo-romains issus de la fouille de sauvetage du Domaine de Noé réalisée par l'INRAP en 2001 et 2002 à Chevroches, parmi lesquels se trouve la calotte zodiacale de Chevroches, ont été déposés au musée en 2011. Pour leur dévolution au musée, une convention tripartite a été signée en 2009 entre l'État, la commune de Chevroches, propriétaires des objets en indivision, et la commune de Clamecy. Depuis 2013, une sélection de ces objets est exposée en permanence dans la salle Chevroches.

- Collections diverses

Le musée possède aussi des coquillages et coraux inventoriés, de la minéralogie, des armes, des objets exotiques non inventoriés. Le fonds de numismatique est riche de plusieurs centaines de monnaies, provenant notamment de dons de Gautron du Coudray, qui voulait composer un ensemble universel. Il comporte aussi des ensembles, comme le trésor de Clamecy, découvert dans cette ville en 1956.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 058-215800798-20261014-D160-DE

Dépôts hors du musée

Un petit nombre d'œuvres est déposé hors du musée : une affiche encadrée de Loupot pour Lion Noir (77.6.18) ; une autre pour Rapha (2004.7.1) et un tableau de la donation Mitterrand (1994.1.172) sont dans les bureaux de l'hôtel de ville de Clamecy. Une statuette de Lamartine (CS 35) est en dépôt au musée de Mâcon ; une terre cuite représentant Auguste Grasset (CS 64) et une faïence (CF 245) sont au musée de Varzy ; un vase en grès (77.2.1) est au musée du Grès de Saint-Amand-en-Puisaye ; deux bougeoirs (CF 147 et CF 147 bis) au musée de la Loire à Cosne-Cours-sur-Loire.

Au total, les collections du musée comptent environ 27 000 œuvres et objets divers.

Les réserves

Elles sont réparties dans trois bâtiments : le musée même ; un ancien hôtel particulier voisin de ce dernier, l'hôtel More de Tannerre devenu Centre culturel Romain Rolland, et un bâtiment plus lointain, ancien abattoir de Clamecy.

Au musée

Le musée même a été rénové à la fin des années 1990 et au début des années 2000 ; il compte seize espaces d'exposition. Des réserves y ont été créées : une au rez-de-chaussée, où sont rangés les faïences, de l'archéologie, des sculptures et des objets divers. Bénéficiant d'une bonne localisation et convenablement équipée, elle a l'inconvénient d'être trop humide.
Une petite réserve, équipée de grilles mobiles située à côté des salles d'exposition Loupot et Beaux-Arts, contient des peintures et des affiches encadrées de Charles Loupot. Une dernière réserve, plus petite et saine, à côté des bureaux de la conservation, renferme les œuvres graphiques : dessins et gravures, avec les donations faites par Jacqueline Loupot depuis 2016 et le fonds Bonargent. Elle est équipée d'un meuble à plans et d'étagères.
Ces trois salles représentent une superficie totale d'environ 131 m^2.

À l'ancien Centre culturel Romain Rolland

L'hôtel particulier dit hôtel More de Tannerre, édifié au XVII^{e} siècle, qui appartient à la commune, est séparé des bâtiments du musée par une rue. Il avait été transformé dans les années 1970 en Centre culturel Romain Rolland, géré par la ville. Il y était exposé la collection de livres, de meubles et de souvenirs de Romain Rolland. Ce bâtiment était relié à celui du musée par un souterrain. Lors de la rénovation du musée, ce Centre culturel a été fermé au public. Il sert depuis de réserve, et abrite dans plusieurs pièces, d'une superficie totale d'environ 70 m^2, de l'archéologie, des livres et du mobilier de Romain Rolland. La commune a refait la toiture de ce bâtiment en 2009.
Dans le jardin de cet hôtel, un édifice, en bon état, renferme la réserve la plus importante du musée : toutes les peintures non exposées du fonds Beaux-Arts et de la donation Mitterrand y sont rassemblées, ainsi que des objets. En 2010, les peintures de cette réserve ont fait l'objet de la campagne de conservation préventive mentionnée plus haut, qui s'est accompagnée d'une localisation de chaque œuvre sur les fiches d'inventaire Micromusée.
Deux garages se trouvent en bas de la réserve du jardin du Centre culturel. L'un accueille des collections d'archéologie, essentiellement des caisses de tessons de céramique et d'ossements, rangées par un archéologue. L'autre contient notamment des objets de curiosité en bois, infestés, et des drapeaux. Les conditions de conservation y sont particulièrement mauvaises.
Ces quatre salles représentent une superficie totale d'environ 90 m^2.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 058-215800798-20261014-D160-DE

À l'ancien abattoir

L'ancien abattoir de Clamecy, propriété de la commune, où le musée possède une dernière réserve, est un édifice éloigné du centre-ville. Y subsistent des collections de minéralogie et de coquillages, quelques cadres et quelques moulages en plâtre. Cette réserve est un héritage de la période où le musée, ayant dû quitter ses locaux de la caisse d'épargne en 1962, a été contraint de disperser ses collections dans des bâtiments publics. Ce local, en mauvais état et inadapté à la conservation, aurait vocation à être vidé et désaffecté, mais il faudrait désinfecter ou désinsectiser les objets qui s'y trouvent avant de les placer au musée.
Cette salle est d'une superficie d'environ 25 m^2.

Les inventaires

Au moment de la fondation du musée en 1876, il ne semble pas qu'un registre ait été prévu pour y noter les acquisitions. Les dons et les achats ont cependant été publiés dans la presse locale et dans certains bulletins de la Société Scientifique et Artistique de Clamecy. Un travail documentaire a été accompli dans les années 2000 pour retrouver ces articles et ces coupures de presse, que l'établissement ne possédait pas.
L'ouverture d'un registre d'inventaire s'est faite vraisemblablement après la mort du premier directeur en 1887. À partir de ce moment, la provenance des objets entrés antérieurement dans les collections a été reconstituée de manière approximative, souvent même fantaisiste. La révision de ces données a été accomplie entre 2003 et 2012 pour les Beaux-Arts et reste à finir pour les autres collections. Ces restrictions faites, le registre demeure le document fondamental pour l'inventaire. Ce manuscrit relié, de 91 pages, divisé en chapitres correspondant aux types d'objets –peintures, dessins, sculptures, céramiques…– a été rempli par les responsables successifs, et clos le 31 décembre 1974. Un autre registre a été ouvert le 1er janvier 1975 et tenu à jour jusqu'en 1993. Depuis 2003, l'inventaire est inscrit sur un fichier informatique édité sur papier et l'inventaire de 1994 à 2002, inexistant, a été reconstitué sur le même support par le directeur du musée.

Des années 1910 aux années 1950, le musée a reçu de très nombreux dons. Certains ont été inventoriés, comme les peintures, la plupart des sculptures, des faïences ; mais pour le reste des objets, le conservateur et ses adjoints y ont renoncé ; ils s'en sont tenus à publier les donations dans la presse locale.

À partir des années 1960, des fiches d'inventaire sur bristol, munies d'une photographie en noir et blanc, ont été rédigées pour certaines collections, en reprenant les informations du registre d'inventaire et en les complétant par une description.

Dans les années 1990, deux ensembles importants ont fait l'objet de listes séparées. La donation Mitterrand, consistant en 405 œuvres offertes en 1994 par le président, a été accompagnée d'une liste très sommaire, sur papier. Le fonds Romain Rolland, remis par la veuve de l'écrivain décédée en 1985, a été intégré aux collections du musée et répertorié dans les années 1990 sur des formulaires d'inventaire papier à dix-huit colonnes.

À partir du début des années 2010, un travail important de saisie des données a été accompli sur Micromusée. Ainsi, les tableaux anciens ont fait l'objet de notices, ainsi que la donation Mitterrand, des objets de Chevroches, les gravures anciennes, dessins et photographies ; les objets archéologiques de Brèves, les faïences, les affiches de la Grande Guerre, la première

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 058-215800798-20261014-D160-DE

donation Loupot, le fonds relatif au flottage. En octobre 2026, il existe 6039 fiches d'inventaire Micromusée.
Pour certaines autres collections, notamment d'archéologie, le choix a été fait, pour plus de rapidité, de les inventorier ou de les récoler sur des tableaux Excel.

Plusieurs campagnes de photographies numériques ont été menées par des professionnels, notamment du flottage, des Beaux-Arts, du premier fonds Loupot, des faïences, de la collection de dessins anciens et de gravures, des objets de Chevroches…

II. Objectifs

Cet état des lieux des collections étant exposé, les objectifs du musée pour le récolement sont les suivants.

Informatisation des collections
Comme il existe encore au musée de Clamecy des collections non inventoriées ou trop sommairement inventoriées, le récolement donnera lieu à des opérations d'inventaire rétrospectif.
L'objectif final est que le maximum d'objets soit inventorié sur Micromusée.

Numérisation des collections
Les campagnes de couverture photographique des objets se poursuivront. Sur la photocopieuse-scanner du musée sont scannées les œuvres graphiques de petites dimensions.

Versement sur Joconde
Une partie des fiches Beaux-Arts a été versée sur Joconde. La collection de peintures italiennes anciennes figure sur un site de l'Institut national d'histoire de l'art, Agorha.

Marquage des œuvres
À mesure qu'elles sont récolées, les collections sont marquées par l'inscription de leur numéro d'inventaire.

Classement et conservation préventive
Le premier récolement a donné l'occasion de ranger les réserves, de les aménager de manière plus fonctionnelle et d'améliorer les conditions de conservation. Le second récolement décennal a bénéficié d'une situation assez satisfaisante de ce point de vue ; on a veillé au cours de celui-ci au bon conditionnement de la donation de Jacqueline Loupot.

Programme de restauration
Depuis le début du deuxième récolement décennal, un programme de restauration est conduit chaque année à l'initiative du directeur du musée. Étant donné le très gros travail de restauration qui a été réalisé, pendant le premier récolement, sur les collections d'archéologie, la politique adoptée depuis 2016 a été de faire un effort sur les tableaux de Loupot et la collection de peintures du XIX^{e} siècle. Celle-ci, qui constitue l'essentiel du fonds Beaux-Arts du musée, a beaucoup souffert dans la deuxième moitié du XX^{e} siècle. Aussi certains tableaux sont en réserve depuis les années 1960, ce qui empêchait de renouveler davantage certaines salles d'exposition. Le programme de restauration qui s'accomplit depuis plusieurs années prend en compte les cadres en bois doré du XIX^{e} siècle de ces tableaux, qui sont également réparés.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 058-215800798-20261014-D160-DE

Choix du mode de capitalisation de l'information

La circulaire sur le plan de récolement décennal donnée par la D.M.F. en 2006 précise que « la fiche proposée par la circulaire de 2006 peut être amendée, complétée, réduite […]. [Sa] forme (fiche papier, informatique, simple pointage d'inventaire ou de listing…), sa réalisation (avant ou pendant le récolement) sont sans importance ».

Au musée de Clamecy, le choix a été fait, d'une part, de procéder au récolement en créant et en remplissant sur informatique des fiches d'inventaire Micromusée. Certaines de ces fiches sont particulièrement développées –notamment pour les Beaux-Arts, le flottage et la première donation Loupot– ; les autres sont plus légères. D'autre part, certaines collections d'archéologie, notamment des trésors monétaires, sont récolées dans un tableau Excel, dont le maniement s'avère plus facile et plus rapide que celui du logiciel Micromusée.

Organisation du récolement

Méthode

Au musée de Clamecy, étant donné que de nombreuses collections n'avaient pas été inventoriées, on a coutume de procéder au récolement en partant de l'objet, les inventaires, archives et bases de données, quand ils existent, étant consultés dans un but de vérification et d'enrichissement de la notice.

Organisation

Chaque membre de l'équipe du musée est chargé d'une campagne de récolement ; celles-ci peuvent donc être menées en parallèle. La période de fermeture du musée au public en janvier, février et mars est mise à profit pour que l'employée, d'ordinaire affectée à l'accueil du public et à la surveillance, se consacre au récolement et au placement d'images numériques sur les fiches Micromusée.
Damaris Bresch et Séverine Bariez travaillent quant à elles indépendamment des contraintes d'ouverture et de fermeture du musée au public.

Les tâches que doivent accomplir ces personnes sont fixées par le directeur du musée.

À mesure de l'avancement du travail, la feuille de suivi du récolement du musée de Clamecy est mise à jour ; elle sera communiquée deux fois par an à la Direction régionale des affaires culturelles.
On s'efforcera de récoler certaines des collections qui n'ont jamais été vues lors des deux premiers récolements –comme le fonds Bonargent.

Procès-verbaux de campagne

Après chaque campagne de récolement, le directeur du musée rédigera un procès-verbal de récolement, selon le modèle fourni par la Direction régionale des affaires culturelles. Un exemplaire en sera conservé par le musée et un autre sera adressé à la Direction régionale des affaires culturelles.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 058-215800798-20261014-D160-DE

Travail accompli lors des deux premiers récolements

Lors du premier récolement, qui commençait en principe en 2004, et qui s'est achevé en décembre 2015, 8029 objets ont été récolés.
Lors du second récolement, débuté en janvier 2016, et qui s'est achevé en décembre 2025, 13 478 objets ont été récolés. Le progrès a été d'autant plus net que les collections du musée se sont accrues pendant la même période des 6400 œuvres offertes par Jacqueline Loupot.

Travail accompli depuis le début du troisième récolement

Au début de 2026, les 2301 pièces du trésor monétaire de Clamecy ont été récolées. Au cours de l'année, une partie des œuvres de Loupot ne provenant pas de Jacqueline Loupot a été récolée à son tour. Le récolement des sculptures anciennes en plâtre a été commencé. Les carnets de dessins de la famille Sellier sont en cours de récolement depuis le 1er septembre. La collection de costumes du musée, très mal connue jusqu'alors, a été entièrement photographiée, reconditionnée et rangée en septembre.

III. Moyens nécessaires

La contractuelle et l'employée à mi-temps qui travaillent exclusivement au récolement disposent au musée d'un bureau indépendant avec ordinateur portable, connexion Internet, téléphone, accès à la bibliothèque et aux dossiers d'œuvres du musée. Elles peuvent transporter l'ordinateur portable dans les salles d'exposition où se fait le récolement : un système a été mis en place par le musée, afin d'y avoir accès partout, sans fil, au logiciel Micromusée.
Ces employées disposent d'un matériel de conservation : pochettes en papier neutre, pochettes plastique, boîtes d'archives, coins photos, papier de soie, avec lequel elles conditionnent les collections en papier. Du matériel est acquis si nécessaire pour d'autres campagnes.

L'adjoint du patrimoine travaille pendant la fermeture hivernale à la saisie de données sur Micromusée, à l'illustration des fiches Micromusée par des images mises au bon format, et par la réalisation de certaines campagnes de récolement. La fermeture du musée au public permet un accès plus commode aux réserves et le transport de certains objets d'une réserve à un espace de travail.

Les campagnes à accomplir sont déterminées par le directeur du musée, qui fixe les priorités, surveille régulièrement le travail, le complète et le rectifie si nécessaire. Le directeur rédige les procès-verbaux de récolement et met à jour la feuille de suivi du récolement.

Clamecy, le 1er octobre 2026.

Pierre-Antoine JACQUIN
Directeur du musée de Clamecy

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 058-215800798-20261014-D160-DE

Calendrier

Période	Numéro de la campagne	Collections concernées	Espaces concernés
Janvier 2026	**1**	Trésor monétaire de Clamecy (2301 objets récolés)	Musée : -1 (coffre-fort)
Septembre 2026	**2**	Costumes	Centre culturel
2026-2027	**3**	Collection Loupot (188 objets à récoler)	Musée : -1 R et 1 A
2026-2027	**4**	Dessins de Charles et Paul Sellier et photographies rassemblées par eux (563 éléments à récoler)	Musée : 0 R
2027 ?	**5**	Sculptures (environ 130 objets à récoler)	Musée : -1 R, 1F, 1G, 1R, Jardin : B.
2027-2028 ?	**6**	Fonds Bonargent (2700 objets à récoler)	Musée : 0 R
2027-2028 ?	**7**	Arts graphiques et photographies anciennes (927 objets à récoler)	Musée : 0 R
Entre 2027 et 2035	**8**	Dessins de Caruelle d'Aligny (90 objets à récoler)	Musée : 0 R

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 058-215800798-20261014-D160-DE

Entre 2027 et 2035	**9**	Affiches de la Grande Guerre et du don Pierson (165 objets à récoler)	Musée : 0 R
Entre 2027 et 2035	**10**	Donation Loupot faite par Jacqueline Loupot (6400 objets à récoler)	Musée : 0 R
Entre 2027 et 2035	**11**	Monnaies de Chevroches (1248 objets à récoler)	Musée : -1 (coffre-fort)
Entre 2027 et 2035	**12**	Coquillages et coraux (185 objets à récoler)	Musée : -1 R et Jardin : B
Entre 2027 et 2035	**13**	Flottage (209 objets à récoler)	Musée : -1 R et 2 A
Entre 2027 et 2035	**14**	Faïences (1500 objets à récoler)	Musée : -1 R
Entre 2027 et 2035	**15**	Donation François Mitterrand (405 objets à récoler)	Jardin : H/B
Entre 2027 et 2035	**16**	Beaux-Arts (500 objets à récoler)	Musée : 1 F, 1 G et Jardin : H/B
Entre 2027 et 2035	**17**	Collection Romain Rolland (1182 objets à récoler)	Musée : 1 G et Centre culturel
Entre 2027 et 2035	**18**	Archéologie de Brèves	Musée -1 R et -1 E

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 058-215800798-20261014-D160-DE

Entre 2027 et 2035	**19**	Archéologie de Chevroches	Musée : -1 R et 0 A
Entre 2027 et 2035	**20**	Archéologie de Compierre	Musée : -1 R et -1 C
Entre 2027 et 2035	**21**	Objets archéologiques de Compierre déposés (46 objets à récoler)	Musée : -1 C
Entre 2027 et 2035	**22**	Archéologie d'Entrains	Musée : -1 R et -1 C
2035		Objets acquis de 2026 à 2035	Musée